

REGLEMENT DIVISIONS REGIONALES 2012

❖ Composition des équipes

- Un archer ne peut être inscrit que dans une seule équipe, sur l'ensemble de la filière sportive par équipe de club, sauf les cadets qui peuvent participer à la DR jeunes.
- Les équipes doivent être composées au minimum de 3 Archers.
- Les Division régionales « Promotion », « Dames » et « Jeunes » sont réservées aux arcs classiques (viseur ou arc nu).
- Les DR (sauf Jeunes) sont réservés uniquement aux catégories suivantes : Cadet, Junior, Senior, Vétéran et Super Vétéran.
- La DR Jeunes est ouverte aux catégories Benjamin, Minime et Cadet, en arc classique.
- Il est possible d'inscrire plusieurs équipes dans une même division (sauf Excellence).
- Les clubs ayant une équipe en Division Nationale (classique ou poulies) n'ont pas le droit de faire tirer leurs 3 meilleurs archers du classement national de l'année précédente (transfert compris).
- Les DR sont mixtes, sauf la DRE classique.
- La composition de l'équipe doit être déposée avant le début de chaque concours, auprès du greffe à l'aide du formulaire.

❖ Transfert des tireurs

- La règle fédérale sur les transferts s'applique pour toutes les Divisions Régionales.

Article C.3.3.

Le transfert est dit « libre » lorsqu'il est réalisé entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre de chaque année durant la période de renouvellement des licences. Il permet à l'archer de tirer pour son nouveau club, tant en individuel que par équipe, sans aucune limitation quelle que soit la discipline concernée.

Le transfert est dit « autorisé » quand il est réalisé sous contrôle et sur accord de la Ligue quittée après le 30 novembre. Il permet à l'archer de tirer en individuel pour son nouveau club mais ne permet pas d'entrer dans la composition d'aucune équipe de son nouveau club quelle que soit la discipline concernée.

❖ **Sanctions**

- Les équipes s'engagent à participer à **toutes les étapes de la Division Régionale**. En cas de non-participation à l'une de ces étapes (qualification **ET** phases finales), une pénalité de 60 points sera appliquée.

❖ **Déroulement de l'étape « tir en salle »**

- Le résultat retenu pour l'étape sera la meilleure performance de l'équipe réalisée sur les concours salle support de la DR.
- Les 4 tireurs ne sont pas obligatoirement sur le même départ.
- En cas de plusieurs départs d'un archer, seul son premier score est pris en compte pour l'équipe.
- Les tirs se déroulent sur les blasons correspondant à la catégorie d'âge et d'arme de l'archer.

❖ **Déroulement des étapes « tir fédéral »**

- DR2, DR Promotion et DR Dames :

Le tir fédéral se déroule sur blason de 122cm, à la distance de 50m.

Pour les phases finales, voir le chapitre « Déroulement d'une étape avec phases finales ».

❖ **Déroulement des étapes « tir Fita »**

- DR2

Le tir Fita se déroule sur blason de 122cm, à la distance de 70m.

Pour les phases finales, voir le chapitre « déroulement d'une étape avec phases finales ».

❖ **Déroulement de l'étape facultative Dr dames à 70M**

- DR Dames : tir FITA, sur le même principe qu'une étape avec phases finales.

Des points seront attribués sur le FITA (qualification) et sur le résultat des matches.

❖ **Déroulement de la DR Excellence**

- Le championnat se réalise par la rencontre de toutes les équipes entre elles une fois dans la saison, soit 15 matchs par équipe répartis en 5 matchs par étape.

- Lors de chaque manche de la saison régulière, une phase de qualification sur un FITA est réalisée.

Le classement des équipes permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

- ✓ 3 points attribués à la 1^{ère} équipe
- ✓ 2 points attribués aux équipes classées de la 2^{ème} à la 4^{ème} place
- ✓ 1 point attribué aux équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place
- ✓ 0 point attribué aux équipes classées de la 9^{ème} à la 16^{ème} place

- Lors des matchs entre équipes :

- ✓ Match gagné : 2 points
- ✓ Match perdu : 0 point

- Le classement de la DRE est effectué en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des 15 matchs et les points de bonus obtenus lors des phases de qualification de chaque manche.

- **En cas d'égalité**

- ✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ De points après les 15 matchs de la saison régulière, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :
 - Les scores de tous les matchs de l'équipe (sans addition d'un éventuel score de barrage) sont cumulés et servent au départage.
 - L'équipe ayant obtenu le plus de points de bonus lors des qualifications des 3 manches
 - Le meilleur total des scores de qualification des 3 manches

❖ Récompenses

- Le montant des récompenses pour les DRE est fonction du nombre d'équipes inscrites :

	16	8 et +	entre 4 et 7	-4
1 ^{ère} place	400€	300 €	200 €	100 €
2 ^{ème} place	300 €	200 €	150 €	50 €
3 ^{ème} place	200 €	100 €	80 €	
4 ^{ème} place	100 €			

- Le montant des récompenses pour les Divisions Régionales « 2 », « Promotion », « Dames » et « Jeunes » est fonction du nombre d'équipes inscrites :

	8 et +	entre 4 et 7	-4
1 ^{ère} place	200 €	150 €	120 €
2 ^{ème} place	150 €	100 €	90 €
3 ^{ème} place	100 €	80 €	60 €

- Les récompenses sont attribuées uniquement aux équipes ayant participé aux 3 étapes.

- Le vainqueur de la DR « Promotion » pourra participer à cette même DR l'année suivante sans pouvoir prétendre à la récompense en cas de podium.

❖ **Attribution des points :** (à l'issue de chaque étape)

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	60	9	26	17	8
2	55	10	23	18	7
3	50	11	20	19	6
4	45	12	17	20	5
5	41	13	15	21	4
6	37	14	13	22	3
7	33	15	11	23	2
8	29	16	9	24	1

A l'issue des 3 étapes des Divisions Régionales, les équipes sont classées en fonction du nombre de points acquis sur l'ensemble des épreuves. Une équipe n'ayant pas participé à toutes les étapes sera classée en fin de tableau.

- En cas d'égalité du nombre de points entre plusieurs équipes, le départage se fait de la façon suivante :
 1. les scores cumulés des trois étapes de l'équipe (duels)
 2. le meilleur classement obtenu sur une étape.
 3. le meilleur total des places obtenues sur les 3 étapes.
 4. le meilleur total des scores de qualification (scores des 3 archers) obtenus sur les 3 étapes.
 5. tirage au sort.

❖ **Condition d'accès à la Division Régionale Excellence**

- A l'issue de la saison sportive, un classement des Divisions Régionales est établi.
- Les deux dernières équipes de la Division Régionale Excellence descendra en Division Régionale 2 la saison sportive suivante.
- Les deux premières équipes de la Division Régionale 2 monteront en Division Régionale Excellence la saison sportive suivante.

- En cas de descente de X équipes du niveau national en Division Régionale Excellence, le même nombre X+2 équipes descendra de la Division Régionale Excellence en Division Régionale 2.
- Un club de DR2 refusant de monter en DRE pourra participer à cette même DR l'année suivante sans pouvoir prétendre à la récompense en cas de podium.

❖ **Sélection pour la Finale Nationale des Divisions Régionales**

- Les 2 premières équipes de chaque Division Régionale Excellence sont qualifiées pour la Finale Nationale des Divisions Régionales.
Si un Club possède déjà une équipe au niveau national, le club suivant au classement sera sélectionné.
- Si une équipe sélectionnée se désiste, il y aura repêchage jusqu'au 4^{ème} sélectionnable.
- L'inscription des équipes est prise en charge par la Ligue (120 €).
- Les équipes de DRE mixte en arc à poulies ne peuvent prétendre à une sélection pour la Finale Nationale.
- Les équipes féminines en arc classique devront avoir obligatoirement participé à l'étape 70m.

❖ Déroulement d'une étape avec phases finales

- Des poules seront constituées selon le classement issu du tir de qualification :
 - pour 16 équipes : 4 poules de 4 équipes
 - pour 12 équipes : 2 poules de 6 équipes
 - pour 08 équipes : 2 poules de 4 équipes
- La composition des poules s'effectue selon l'ordre suivant :

16 équipes

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1	2	3	4
8	7	6	5
9	10	11	12
16	15	14	13

12 équipes

Poule A	1	6	7	12
Poule B	2	5	8	11
Poule C	3	4	9	10

8 équipes

Poule A	1	4	5	8
Poule B	2	3	6	7

- Les matches de poules se déroulent en 4 volées de 6 flèches (2 flèches par archer), en 2 minutes.
- A l'issue des matches de poules, un classement par poule est établi suivant le règlement suivant :
 - Match gagné : 1 point
 - Match perdu : 0 point
 - En cas d'égalité à la fin d'un duel, on procède à un tir de barrage
- Les scores des duels de l'équipe sont cumulés et servent à départager les équipes ayant le même nombre de points après les matches de poule.
- En cas de nouvelle égalité à l'issue des matches de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement.
- Les équipes classées au même rang des poules se rencontrent pour déterminer le classement de cette étape suivant le tableau (poule A contre poule D, Poule B contre Poule C).
- Dans chaque rang, chaque vainqueur du 1^{er} match de classement se rencontre ainsi que chaque perdant (classement de 1 à 4, de 5 à 8, de 9 à 12, de 13 à 16).
- Si -4 équipes composent la DR, le classement de l'étape se fera sur le tir de qualification.

Organisation de la Finale des DR

- La Finale sera organisée par les vainqueurs des DRE Classique ou Poulies.
2011 arc classique Nanteuil 2012 arc à poulies Cachy
2013 arc classique ... 2014 arc à poulies ...
Etc. ...
- La Finale ne peut pas être organisée 2 années de suite par le même club, quelle que soit l'arme. Le suivant du classement en prendra l'organisation.
- L'organisation de la finale ne peut donc revenir au même club que tous les 4 ans.

Formulaire d'inscription

Nom du club :

Nom du responsable :

N° téléphone :

Courriel :

- | | |
|--|--------------|
| <input type="checkbox"/> Division Régionale Excellence Classique | 150 € |
| <input type="checkbox"/> Division Régionale Excellence Poulies | 150 € |
| <input type="checkbox"/> Division Régionale 2 Classique | 100 € |
| <input type="checkbox"/> Division Régionale 2 Poulies | 100 € |
| <input type="checkbox"/> Division Régionale Promotion | 80 € |
| <input type="checkbox"/> Division Régionale Dames Classique | 80 € |
| <input type="checkbox"/> Division Régionale Jeunes | 80 € |

Total des inscriptions : €

Chèque à libeller à l'ordre de « Ligue de Picardie de Tir à l'Arc »

A envoyer avant le **31 octobre 2011** à

Christophe CARRIER
10 Rue de l'Hôtel Dieu
60440 NANTEUIL-LE-HAUDOUIN